NATIONS UNIES



Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2007/8/Amend.1 27 avril 2007

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS ET FRANCAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)

AMENDEMENT A LA PROPOSITION DE RECTIFICATIF 1 A LA SÉRIE 01 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT N° 117

(Bruit des pneumatiques)

Transmis par le Comité d'administration

<u>Note</u>: L'amendement suivant a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa trente-cinquième session, suite à la recommandation formulée par le WP.29 à sa cent quarante et unième session (ECE/TRANS/WP.29/1058, par. 74 et 45).

<u>Remplacer</u> le titre du document ECE/TRANS/WP.29/2007/8 par PROPOSITION DE RECTIFICATIF 1 A LA SÉRIE 01 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT N° 117.
